# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

# du 20 juin 2016

# PROCÈS VERBAL

---

**Les membres de l'Association TIGéo² se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, le vingt juin deux mille seize, à 16h20, dans les locaux de la Communauté de Communes Tarn et Dadou, à Técou.**

---

**Ayant pouvoir de vote.**

Présents :
M. GLADE Alain, Président TIGEO [C.C. Tarn & Dadou]
M. HERIN Christophe, Vice-Président TIGEO [Département du Tarn]
M. RAMES Guillaume, Secrétaire TIGEO [Ordre des Géomètres Experts]
M. BLANC Claude, Secrétaire adjoint TIGEO [CC du Cordais et du Causse]
M. LEFLOCH Jean-Pierre, Trésorier adjoint TIGEO [Association des Maires du Tarn], [C.C. des Monts d'Alban et du Villefranchois]

M. DAMEZ Olivier [CC du Rabastinois]
M. DECOMPS Thierry [Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn]
M. EYMARD David [Fédération des Chasseurs du Tarn]
M. FILLONNEAU Emmanuel [Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn]
M. GALINDO Francis [CC Sidobre Val d'Agout]
Mme. PARAYRE Brigitte [C.C. Tarn Agout]
M. ROUQUIER Alain [C.C. Centre Tarn]
M. VIALELLE Daniel [Département du Tarn], [PNR du Haut-Languedoc]

Excusés :
M. ASTIE Alain, Trésorier TIGEO [SDET], pouvoir attribué à Alain GLADE
M. BENOIT Michel [SDIS], pouvoir attribué à Christophe HERIN
M. BOUSQUET Robert [C.C. Des Monts de Lacaune], pouvoir attribué à Alain GLADE

**N'ayant pas pouvoir de vote.**

Présents :

Mme. BAUMEL Aurélie, [SMIX Cérou Vère]
M. FABRE Christian [Département du Tarn]
M. GAULY Olivier [CC Tarn et Dadou]
M. MARTIN Frédéric [C.C. Tarn Agout]
M. MODELY Williams [DDT81]
M. POUYOL Laurent [SDIS]
M. PUIGMAL Nicolas [Fédération des Chasseurs du Tarn]
M. ROBERT Jean-Louis [C.C. Centre Tarn]

M. DURAND Colin [TIGEO]
M. VIGUIER Lionel [TIGEO]

Excusés :
M. Thierry GENTILHOMME Préfet du Tarn
M. Thierry CARCENAC Président du Département du Tarn
M. Christophe TESTAS [Département du Tarn]
M. Sylvain FERNANDEZ [Association des Maires du Tarn]

---

## 1 – Modification de l'article 13-2 sur la représentation des membres du Collège 2 au sein du Conseil d'Administration.

L'article 13-2 prévoit que « le nombre de représentants du collège 2 au sein du Conseil d'Administration est au maximum de 30 % du nombre de représentants du collège 1 (arrondi par excès) ».

Il est proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire de faire évoluer ce nombre vers 50 % arrondi par excès au lieu de 30 %.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale Extraordinaire valide la modification de l'article 13-2.

## 2 – Constitution du collège 3.

Le Collège trois  fait l'objet d'une réflexion pour permettre d'en faire le collège des structures privées qui pourraient trouver un intérêt à adhérer à TIGEO.

Cette réflexion n'étant pas encore assez aboutie, il est proposé de maintenir le collège 3 en l'état, bien qu'il soit susceptible de rester vide pendant quelques mois, et d'acter sa modification le moment venu.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale Extraordinaire valide cette proposition.

## 3 – Modification de l'article 17 sur le Comité Technique.

Alain GLADE fait le constat que le Comité Technique, qui avait certainement une utilité au moment de la création de TIGEO, ne trouve plus aujourd'hui sa place dans l'organisation opérationnelle qui a été mise en place.

Cette organisation s'axe beaucoup plus sur les groupes de travail, plus opérationnels et ouverts.
De plus, lors de l'établissement du plan d'actions pluriannuel, le Comité Technique avait été réuni mais en étant ouvert à l'ensemble des techniciens des structures membres, ce qui est un modèle plus adapté à l'état d'esprit de concertation globale de TIGEO.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire de supprimer le Comité Technique.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale Extraordinaire valide la suppression du Comité Technique et la modification des statuts qui en découle.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

Fait à ALBI,
Le 20 juin 2015

**Alain GLADE**

Président